CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Offre et conditions de validité du contrat
Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les relations contractuelles entre :
- la Société Gymnova, Société par Actions Simplifiées ayant son siège social, 45 rue Gaston de Flotte – CS 30056 -13375 Marseille - Cedex 12 - Téléphone : 04.91.87.51.20 - et immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 395 080 138 et dont le numéro de TVA intracommunautaire est FR45395080138,
d'une part, et
- le client défini comme toute personne morale ou physique, d'autre part,
Toute commande n'engage Gymnova qu'après confirmation suivant « accusé de réception de commande appelé aussi confirmation de commande » à en-tête du fournisseur. Elle implique l'acceptation de ces conditions générales de vente et éventuellement spéciales précisées dans le devis. GYMNOVA se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les conditions générales de vente en vigueur au jour de la commande.
Gymnova se réserve en effet le droit de ne pas accepter les commandes pour lesquelles le règlement prévu n'aurait pas été reçu ou bien les commandes émanant de clients avec lesquels Gymnova aurait un litige ou tout client présentant un antécédent d'incident de paiement.
Les ventes faites sur notre site de boutique en ligne Ojump.com sont exclusivement régies par les conditions générales de vente figurant sur notre site www.o'jump.com.
Nos équipements sont des produits neufs sauf opérations spécifiques ponctuelles et limitées dans le temps de vente de matériels d'occasion mis en vente également sur notre site Ojump.com et clairement identifiés comme tels.
Les articles présentés sur nos documentations et notre site internet le sont à titre indicatif.
Les photographies et les textes n'entrent pas dans le champ contractuel. La responsabilité de Gymnova ne peut être engagée si des erreurs s'y sont introduites.
Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment et sans préavis les articles présentés afin de suivre les règlements et les techniques de fabrication, et ceci sans que l'acquéreur puisse considérer que les modifications transforment en quoi que ce soit le contrat de vente.
Gymnova se réserve le droit de remplacer le produit visé dans la commande dés réception de celle-ci sans toutefois que les caractéristiques essentielles du produit n'en soient affectées.
Les commandes sont transmises :
. Par fax au 04 91 93 86 89
. Par courrier à l'adresse suivante : Gymnova - 45 rue Gaston de Flotte -
CS 30056 - 13375 Marseille - Cedex 12
. Par email : info@ojump.com
. Sur notre site internet : www.ojump.com

2. Droit de rétractation
Dans les conditions prévues par l'article L121-16 du code de la consommation, l'acheteur personne physique dispose d'un délai de rétractation de sept (7) jours francs à compter de la date de livraison, sauf spécification contraire indiquée dans le catalogue. Lorsque le délai de sept jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Tout retour devra être signalé au préalable auprès de notre Service Commercial, par téléphone (04.91.87.51.20) ou par fax (04.91.93.86.89).
Tout retour doit être au préalable signifié à la société Gymnova qui conseille à l'acheteur d'effectuer le retour de ses produits muni d'une recommandation ou d'une assurance complémentaire lui garantissant, le cas échéant, l'indemnisation des produits à hauteur de leur valeur marchande réelle en cas de spoliation ou de perte de cette marchandise à l'adresse qui lui sera communiquée.
La société Gymnova conseille également à ses clients de protéger les emballages d'origine de ses produits en les insérant dans un autre emballage, car seuls seront repris les produits renvoyés dans leur intégralité (accessoires, notices, etc.), dans leur emballage d'origine, l'ensemble devant être intact et en parfait état de revente. Tout produit qui aurait été abîmé, incomplet, ou dont l'emballage d'origine aura été détérioré, ne sera ni remboursé ni échangé.
Ce droit de rétractation s'exerce sans pénalité, à l'exception des frais de retour qui restent à la charge de l'acheteur. En cas d'exercice du droit de rétractation, Gymnova fera tous les efforts pour rembourser l'acheteur dans un délai de 15 jours et par chèque. Cependant, compte tenu du caractère technique des produits vendus, ce délai pourra être étendu à 30 jours, en particulier lorsque le produit a besoin d'une vérification technique par notre SAV (ces produits devant être testés au préalable).
Toutefois l'exercice du droit de rétractation est exclu, pour les produits qui ne sont pas retournés dans leur emballage d'origine complet et en cas de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ou qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés.
Le droit de rétractation ne s'applique pas aux achats effectués par les professionnels (personne physique ou morale). Ce droit concerne uniquement les particuliers, personnes physiques qui achètent pour leurs besoins personnels ou ceux de leur famille.

3. Prix
Les prix de nos matériels sont exprimés en euros, hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC). La participation aux frais de port s'entend pour une mono livraison et en un seul lieu en France métropolitaine uniquement.
Pour la Corse, les DOM TOM, les tatamis et protections murales fixes (Réf. 810 et 815), les frais de port sont calculés au coût réel. Merci de nous consulter.
Les prix affichés sont ceux présentés dans nos catalogues en cours de validité. Dans le cadre d'offres promotionnelles, la date de validité de l'offre est affichée en clair.
Les prix indiqués sur les devis sont valables 3 mois à compter de la date d'établissement du devis. Au delà de ce délai, GYMNOVA ne peut garantir la validité du devis et il vous appartient de vérifier auprès de votre conseiller commercial, les nouvelles conditions.
Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande. Tout changement du taux de TVA française sera répercuté immédiatement sur nos prix.

4. Réserve de propriété
Il est expressément précisé que nos ventes entrent dans le cadre de l'application de la loi n°80-835 du 12 mai 1980 relative à la réserve de propriété qui conditionne le transfert de propriété au paiement intégral du prix des produits (articles 2367 et suivants du Code Civil) étant précisé que la simple remise d'un titre de paiement ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause.
La clause ne fait pas obstacle dès la livraison des marchandises au transfert à l'acheteur des risques de perte, détérioration ou de vol des marchandises ainsi que des dommages qu'elles pourraient occasionner. Le client reconnaît avoir pris connaissance et agréer sans réserves les conditions générales de vente de la société Gymnova, et notamment la clause attributive de compétence et la clause de réserve de propriété.

5. Clause pénale
De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par Gymnova, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée entraînera :
- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues quel que soit le mode de règlement prévu,
- l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15 % des sommes dues, outre les frais légaux et judiciaires éventuels.

6. Conditions de paiement
Pour tout nouveau client ou toute personne physique, les commandes ne seront prises en compte qu'à réception du règlement.
Pour les commandes web, en cas de paiement par carte bleue, et dans le cas où les centres de paiement bancaires auront refusé leur accord de paiement, la commande sera automatiquement annulée.
Pour tout règlement par chèque à la commande, le client envoie un chèque, à l'ordre de Gymnova, au dos duquel est noté le numéro de la commande à : Gymnova - 45 rue Gaston de Flotte – CS 30056 - 13375 Marseille – Cedex 12. Si le règlement n'est par parvenu sous dix jours ouvrables, Gymnova se réserve le droit d'annuler la commande.
En cas de règlement à la commande, et sous réserve de l'acceptation des centres de paiement bancaires en cas de paiement par carte bleue, ou réception du chèque sous 10 jours en cas de paiement par chèque, un escompte de 2 % sera accordé si le montant de la commande est supérieur à 900 euros TTC.
Pour tout achat inférieur à 100 Euros HT, un chèque joint à la commande sera nécessaire.
Pour les clients déjà référencés chez Gymnova et hormis les personnes physiques, le règlement de nos factures doit être effectué selon conditions de facture, sauf conditions particulières négociées antérieurement avec notre service commercial.
En aucun cas le règlement ne peut être subordonné à l'encaissement, par l'acheteur, du règlement auprès de son client. Les délais de règlement s'entendent entre la date d'expédition et la date de paiement effectif.

7. Retard de paiement
Conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture. Cela donnera lieu à une pénalité de retard calculée par application aux sommes dues d'un taux d'intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur ; entraînera l'exigibilité immédiate de toutes sommes dues non échues ; pourra entraîner la résiliation du contrat de plein droit de la part de notre société avec conservation des acomptes perçus et rétentions des produits; entraînera l'exigibilité d'une indemnité égale à 15 % des sommes dues, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels, sans préjudice de toute action en dommages et intérêts. Les réserves émises par le client final du chantier ne sauraient en aucun cas justifier un retard de paiement du client envers notre société. Tout retard de paiement donnera lieu à une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement fixée par le Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012. Ce montant est susceptible d'être réévalué en cas de modification du Décret.

8. Disponibilité/ livraison
Les délais de livraison prévus dans nos confirmations de commande peuvent varier selon les articles et ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser le matériel ou de réclamer des dommages et intérêts, sauf engagement particulier et exceptionnel, dans le cadre d'un contrat précis et hors cas de force majeure.
Si malgré nos efforts, nous n'étions pas en mesure de répondre à votre commande, et dans le cas d'un report de livraison, notre service commercial se chargera de vous informer.
Nos livraisons sont effectuées habituellement par un transporteur, par messagerie mandatée par Gymnova/O'jump ou par voie postale, selon la nature du produit.
La livraison est réputée effectuée dès la prise en charge par le transporteur au départ de nos entrepôts ou des usines de nos fournisseurs.
Les marchandises et matériels voyagent aux frais, risques et périls de l'acheteur.
En cas d'avaries de transport, et afin de préserver son recours contre le transporteur, le client devra formuler ses éventuelles réserves écrites sur le bordereau du transporteur (conformément à l'article 133-3 du Code du Commerce), et les confirmer par courrier recommandé AR au transporteur dans les 48 h maximum après réception.
Contrôle des colis au moment de la livraison :
Lors de la livraison de la commande, il vous est recommandé de contrôler en présence du livreur :
- que le nombre de colis correspond bien au bordereau de livraison,
- l'état du matériel en procédant à l'ouverture des colis devant le chauffeur et ce même si les colis ne semblent pas abimés.
Nous attirons votre attention sur le fait qu'il appartient au destinataire de formuler les réserves en cas de dommage, perte ou manquant.
Les réserves doivent être précises et mentionner la nature et l'étendue du dommage (par exemple: housse déchirée, serrure cassée, références X manquantes...) ainsi que la quantité pour chaque référence manquante ou endommagée.
Les réserves doivent être notifiées :
- d'abord sur le récépissé de livraison remis au chauffeur du camion,
- puis par lettre recommandée avec AR adressée au transporteur, confirmant ces réserves, au plus tard dans les 3 jours suivant la réception du colis.
Ces 2 mesures sont nécessaires à la mise en œuvre de la responsabilité du transporteur.
A défaut, le matériel est considéré comme livré en bon état et aucun recours contre le transporteur n'est possible.
Attention ! La formule «sous réserve de déballage ou d'avarie» n'a aucune valeur et ne vous permettra pas d'être indemnisé.
Par conséquent, nous ne pouvons que trop vous recommander d'être vigilant au moment de la livraison.

9. Réclamations / Retours
Hormis les problèmes d'avarie de transport (qui intéressent le seul transporteur), toute autre réclamation, relative à un défaut de fabrication, une inexactitude dans les quantités ou à une référence erronée par rapport à la commande, devra être formulée dans les 48 heures ouvrables à réception des marchandises et ne pourra porter que sur le remplacement des articles défectueux.
Les demandes seront formulées auprès de notre service SAV au 04.91.87.51.20 ou par mail : info@gymnova.com, qui indiquera au client la démarche à suivre. Au cas où un retour de marchandises s'avèrerait nécessaire, et que la responsabilité de Gymnova serait engagée, les frais de retour seront pris en charge intégralement par Gymnova.
Dans le cadre d'un retour pour convenance personnelle (droit de rétractation), les frais de port sont à la charge exclusive de l'acheteur. Passé le délai de 48 heures, aucun retour ne sera accepté.
Nous refuserons tout colis qui ne serait pas conforme à l'état initial.
Tout retour de marchandise (autre que dans le cadre du droit de rétractation) nécessite l'accord préalable de Gymnova.

10. Garantie
Nos produits sont garantis 5 ans sauf convention spéciale, pour tous vices de fabrication et dans des conditions normales d'utilisation. Ne rentre pas dans le cadre de cette garantie de 5 ans mais d'1 an, les protections références 800, 810, 815). Le matériel d'occasion est garanti 1 an.
Notre garantie est limitée à l'obligation de remettre en état en nos ateliers, ou de remplacer à nos frais dans les plus brefs délais, tout matériel reconnu défectueux, sans qu'il puisse être réclamé aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.
Toutes autres garanties explicites ou implicites sont exclues.
Gymnova ne pourra être tenu pour responsable des dommages résultant d'accidents, de négligence ou d'une utilisation des marchandises qui s'avèrerait en contravention avec le mode d'emploi et les conseils du fournisseur d'une part, et en contradiction avec l'usage auquel elles sont destinées d'autre part.
A l'exception des personnes pouvant engager valablement la société Gymnova, nul n'est autorisé à faire des promesses ou déclarations en notre nom, ou accepter en notre nom des obligations plus étendues que celles énumérées ci-dessus.
La facture tient lieu de garantie.
Les réclamations doivent être adressées à notre service après-vente au 04.91.87.51.20 ou par courrier à : Gymnova - 45 rue Gaston de Flotte - CS 30056 - 13375 Marseille - Cedex 12 ou par mail : info@ojump.com qui adresse alors au client la procédure à suivre. Si un retour en nos ateliers s'avérait nécessaire, tous les frais seraient pris en charge par Gymnova.
Tout retour nécessite l'accord préalable de Gymnova.
Les produits retournés par le client sans protection physique ou mal protégés ne pourront pas bénéficier de la garantie. Il appartient donc au client de veiller à protéger et assurer les produits retournés lors de leur transport. Il appartient au client de conserver les emballages, accessoires fournis avec le produit ainsi que les éventuelles étiquettes apposées sur le produit ou les emballages et qui seront nécessaires pour bénéficier de la garantie offerte.

11. Litiges
Les tribunaux dont dépend le siège de Gymnova (Marseille) sont seuls compétents en cas de litige.

12 . Frais de stockage
Dans le cas où la livraison serait retardée, pour un motif non imputable à notre société, le stockage, à compter de la date de livraison initialement prévue, sera assuré aux risques de l'acheteur et moyennant la facturation de frais équivalents à 1% du prix de la commande par semaine. Toute semaine débutée est considérée comme entièrement due.